



18 DÉCEMBRE 2017

SANS ÉQUIVOQUE ! UN VOTE À 88 % POUR LES ENTENTES DE PRINCIPE

Après 42 mois de négociation, après avoir tenu des assemblées générales d'un océan à l'autre et suite à la recommandation du Comité national de négociation, les membres d'UCCO-SACC-CSN ont voté en faveur des ententes de principe conclues avec l'employeur. Après avoir été informé des résultats du vote, le 18 décembre 2017, le Conseil du Trésor a informé le syndicat qu'il s'attend à pouvoir signer la nouvelle convention collective à la fin février 2018. Traditionnellement, nous signons l'entente globale pratiquement en même temps.

Le comité national de négociation salue votre patience et votre solidarité au cours de cette ronde de négociation qui a débouché sur des conditions de travail qui vont au-delà de ce qui prévaut dans la fonction publique, reconnaissant ainsi que nous sommes bel et bien différents !